

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Motocyclette	Marque NORTON	Désignation du type / Signe de reconnass. E 12 Twin	Bordereau-type N° 666
----------------------------------	-------------------------	---	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "12" en préfixe du No. moteur et sous No. de cadre
 N° de châssis frappé A gauche, sous le réservoir, sur raccord de fixation du moteur
 N° de moteur frappé A gauche, en haut sur carter moteur, dans le sens de la marche
 Constructeur du châssis **NORTON Motors Limited, BIRMINGHAM (G.B.)**
 Constructeur du moteur **NORTON Motors Limited, BIRMINGHAM (G.B.)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type NORTON Twin Genre Vertical, Twin, OHV Carburant Benzine Nombre cyl. 2 Temps 4 Alésage 66 mm. Course 72,6 mm. C.V.-Impôt 2,530. Cylindrée totale 497 cm³ C.V. frein Refroidissement Air Empl. du moteur Centre en bas	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrière (chaîne) 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour, sur roue arrière 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, sur roue avant 3. Frein — Frein de remorque — Direction — Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	Constructeur NORTON Genre/Forme BIRMINGHAM Motocyclette Nombre de portes — Nombre de places ass. Total 2 * Avant 1 Milieu — Arrière 1 * Nombre de places debout — Pour motos: Siège arrière Oui * Sidécar —

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) sans siège arr. 82	82 kg.	106 kg.	188 kg.
avec siège arr. 82	82 kg.	112 kg.	194 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	3.00 - 21	3.50 - 19	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu kg.)	220 kg.	255 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **IGCAS**
 Feux de position 1, dans le phare
 Feux stop
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur 1 avert. électr.

Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier
 Feux rouges 1, combiné (3 Watts) 1)
 Eclairage du No de contr. 1, combiné (3 Watts) 1)
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

Voie	avant	mm.	—
Voie	arrière	mm.	—
		mm.	—
Largeur hors-tout AV.		mm.	740
Empattement		mm.	1.450
Longueur hors-tout		mm.	2.210
Hauteur (non chargé)		mm.	1.020
Garde au sol		mm.	135
Porte à faux, arrière		mm.	—
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		mm.	—
Crochet de remorque (porte à faux)		mm.	—
Diamètre de braquage ext. gauche		m.	—
Diamètre de braquage ext. droite		m.	0



Longueur du pont de charge mm.
 Largeur du pont de charge mm.
 Hauteur intérieure mm.
 Haut. du pont dep. le sol mm.
 Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Fixation du siège arrière : La fixation du porte-bagages, resp. du siège arrière doit être améliorée comme suit :

a/ Montage d'une tige de retenue entre le cadre arrière et partie antérieure du porte-bagages, resp. du siège arrière.
 b/ Montage d'une tringale ou d'un fourreau suppl. en vue du soutien du porte-bagages vers l'avant

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RJ)

1) Fixatr. du No. de police : Remplacer ampoule de 3 Watts par une ampoule de 5 Watts
 Remplacer fenêtré en celluloïd par du verre ou du Plexiglas.

Lieu et date de l'expertise-type

GENEVE, le 5.12.1950

La commission d'expertises-types

Motoeylette	NORTON		No 666
-------------	--------	--	-----------

I. No. 666 Mr. NORTON E 12 Tm

B. Februar 1951

Auf der Typenbescheinigung ist vermerkt, dass die Soziussitz-Befestigung zu verbessern sei durch Anbringen eines Zugbandes zwischen Hinterrahmen und Vorderteil der Soziussitzbefestigung und durch Anbringen einer zusätzlichen Verstebung des Gepäckträgers gegen vorn.

Der Importeur hat sich nun bereit erklärt, gestützt auf eine Prüfung der Angelegenheit im Beisein des Hr. Adatte, ein starkes Stahlband unter den hintern Kotflügel anzubringen, welches gegen vorn an den hintern Rahmen und hinten an einer Quertraverse des Soziussitzes befestigt ist. Die Lösung kann ohne weiteres als genügend anerkannt werden (